

Deuxième conférence des Instances de Régulation de la Communication  
d'Afrique (CIRCAF)

25 au 27 septembre 2002 en Afrique du Sud

-----  
**MESSAGE DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE LA  
FRANCOPHONIE**

**Mesdames et Messieurs les Présidents,**

Je ne voudrais pas manquer, tout d'abord, de saluer les Autorités Sud Africaines qui nous permettent aujourd'hui de nous retrouver ici, à Johannesburg, siège de multiples manifestations importantes sur le continent Africain, dont récemment, a porté tant d'espoirs pour l'avenir de notre monde, je veux parler du Sommet mondial sur le développement durable.

Je tiens à cette occasion à souligner l'implication très large de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), sous l'impulsion de son Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF), dans la préparation et le déroulement de cette Conférence, qui a permis aux Etats et gouvernements membres de la Francophonie de se doter d'objectifs spécifiques en fonction d'orientations communes qui formeront le cadre de leur coopération multilatérale pour la prochaine décennie dans les domaines concernés.

Si j'ai tenu à faire ce rappel, c'est qu'il me permet d'éclairer quelques uns des principes propres à l'espace francophone. Car l'OIF, qui compte en son sein 55 Etats et gouvernements ayant le français en partage, dont plus de la moitié, 29 exactement, appartiennent au continent Africain, constitue une communauté solidaire et agissante au service de la paix, de la coopération et du développement.

A cette fin, la Francophonie s'est attachée, depuis plusieurs années, à concentrer ses efforts dans deux domaines considérés comme majeurs car ils attestent que les différences peuvent être surmontées entre acteurs évoluant à des niveaux de développement très diversifiés. Permettez-moi d'évoquer à ce titre les deux Déclarations adoptées au niveau ministériel par la Francophonie, c'est-à-dire la Déclaration de Bamako en Novembre 2000, à l'issue du Symposium international sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone, d'une part, et la déclaration de Cotonou, en

Juin 2001, d'autre part, sur la diversité culturelle, dont le monde francophone se veut un véritable laboratoire, tant il est vrai que cette diversité apparaît comme la seule alternative viable face aux craintes d'uniformisation culturelle que risque d'induire la mondialisation des échanges.

Et c'est aussi forte de cette double conviction que la Francophonie entend se mobiliser largement, comme elle vient de le confirmer encore le 16 Septembre 2002 à la Tribune des Nations Unies, en faveur de la mise en œuvre du NEPAD, à la lumière des convergences constatées entre les objectifs essentiels consignés dans le NEPAD et les champs d'action prioritaires de la Francophonie, et en particulier tant pour ce qui est du volet paix, sécurité et bonne gouvernance que pour celui qui concerne l'appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dans la perspective du Sommet mondial sur la société de l'information qui se tiendra successivement à Genève en 2003 et à Tunis en 2005, deux grandes métropoles francophones au demeurant, thème auquel la Francophonie consacra de plus une conférence ministérielle spécifique dès l'an prochain.

De plus, il ressort notamment, et je me dois de le souligner, des concertations engagées à propos du NEPAD, tout à la fois l'importance de consolider les institutions panafricaines ou régionales performantes dans ces domaines, et la volonté de la Francophonie de mettre à disposition son savoir faire et son expérience dans ces mêmes domaines, en particulier grâce à l'action des différents réseaux institutionnels. A cet égard, le RIARC se présente bien comme l'une des institutions panafricaines appelées à consolider de façon exemplaire un tel processus.

Dès lors, qu'il s'agisse des thèmes sur lesquels se concentrent les réflexions et les efforts de la communauté internationale comme de la démarche et des programmes propres à la Francophonie, plus que des convergences nous devons développer de véritables synergies. Car tel est bien le sens de notre présence à l'occasion de vos travaux lors de cette première Conférence des Présidents du RIARC. Comme ce fut l'enjeu de nos efforts pour contribuer à la constitution de l'Union Francophone des Instances de Régulation de la Communication (UFIRC), qui devrait aussi s'institutionnaliser dans les mois à venir.

Mesdames et Messieurs les Présidents.

Dans cette quête pour mieux ancrer la démocratie, les droits et les libertés dans nos pays respectifs, et dans cette aspiration qui est la nôtre, comme le soulignait le Secrétaire général de l'OIF, Monsieur Boutros BOUTROS-GHALI dans son intervention à l'ouverture du congrès de L'Union Internationale de la presse francophone (UPF) à Genève le 9 Septembre dernier, à valoriser le pluralisme et le plurilinguisme dans un esprit de totale liberté, de parfaite harmonie et de profonde tolérance, à l'image de cette diversité culturelle que nous prônons, les Instances de Régulation de la Communication ont une responsabilité fondamentale et un rôle essentiel à assumer.

La Francophonie, qui s'est engagée depuis de nombreuses années pour soutenir le renforcement des capacités des institutions de contrôle, de médiation et de régulation, comme celles naturellement qui oeuvrent dans le domaine de la communication, tant par des sessions de formation ou d'échanges d'expériences au plan régional ou continental que par des dotations en matériels, continuera-t-elle à vos côtés pour parfaire l'organisation et le fonctionnement de vos réseaux. Car elle a fait de cette dynamique des réseaux un instrument clé de sa stratégie, pour demeurer à l'écoute des peuples qui la composent et pour contribuer au respect effectif de la liberté de la presse ainsi qu'assurer un accès équitable des différentes forces politiques, notamment lors des consultations électorales, aux médias publics et privés. De même que la Francophonie entend encore reconnaître la place et faciliter l'implication croissante de la société civile, dont les médias, pour leur permettre d'exercer leur rôle d'acteurs d'une vie politique apaisée.

De toute cette problématique je retiens l'idée, qui sous tend notre engagement, que nous devons contribuer d'œuvrer ensemble.

Le 9ème Sommet de la Francophonie va se tenir à Beyrouth dans moins d'un mois, sur le thème du « dialogue des cultures », qui figure le commun dénominateur de cet ensemble de préoccupations. Je ne doute pas que votre réseau apportera aussi dans cette perspective un concours éclairant pour offrir au plus grand nombre un accès égal et juste à l'information et à la communication, afin d'éviter que ne se creuse le fossé entre ceux qui disposent de l'information et les autres, et faire en

sorte que les nouvelles technologies n'en deviennent pas l'instrument pernicieux.

Telles sont les quelques réflexions que je souhaitais, au nom de l'OIF, vous livrer de façon préliminaire pour conjuguer nos efforts et renforcer nos axes d'intervention au moment où vous allez adopter ici votre propre programme biennal d'activités.

Je souhaite donc plein succès à vos travaux et vous remercie de votre attention.